

Newsletter de la CPSA 3/2023

Nouvelle étape passée avec succès pour le nouvel outil d'application

C'est avec plaisir que nous vous donnons aujourd'hui des nouvelles du « chantier » de notre nouvel outil d'application. Les travaux continuent d'avancer comme prévu et des fonctionnalités importantes pour le secteur principal de la construction ont été mises en œuvre dans le cadre de la dernière phase de développement.

Dans le domaine de la stratégie et de la planification des contrôles, l'outil d'application aidera les commissions paritaires à identifier de manière efficace les potentiels candidats à un contrôle à l'aide de différentes fonctions de filtrage. Les entreprises à contrôler peuvent par exemple être déterminées sur la base de la date et/ou du résultat du dernier contrôle. S'il est constaté lors d'un contrôle de chantier que l'entreprise concernée devrait être soumise à un contrôle de la comptabilité des salaires, ce constat peut être noté directement dans l'outil d'application. Il est bien entendu aussi possible d'ajouter manuellement des entreprises à la proposition de contrôle si un contrôle s'avère recommandable sur la base d'indications externes. La proposition de contrôle ainsi préparée peut ensuite être soumise de manière simple et efficace à la commission compétente en vue d'une décision. Sur la base de la décision de la commission, les dossiers de contrôle correspondants peuvent ensuite être créés par un simple clic, les configurations nécessaires pour le contrôle, telles que la/les période(s) de contrôle, l'étendue, la date et la raison du contrôle, etc. pouvant également être effectuées très simplement.

Les exigences fonctionnelles de la Commission professionnelle paritaire pour les travaux souterrains (CPPTS) ont aussi été implémentées. La CPPTS reçoit un accès à l'échelle nationale à toutes les entreprises gérées dans l'outil d'application et peut afficher dans le système les consortiums actifs et les contrôles effectués dans le domaine des travaux souterrains. Comme auparavant, le résultat du contrôle figurera en tant que point de contrôle supplémentaire sur l'attestation SIAC de toutes les entreprises incluses dans le consortium contrôlé.

Au cours des prochains mois, trois autres modules de mise en œuvre vont être développés. Dans ce cadre, les fonctionnalités qui ont fait leur preuves seront progressivement transférées du Reporting Tool de la CPSA à la nouvelle solution ; différentes autres innovations seront en outre implémentées et permettront de gagner en efficacité. Après la phase-pilote prévue en automne 2023, le nouvel outil d'application sera introduit auprès de toutes les CPP au début de l'année 2024.

Sessions Inspire : premières présentations du nouvel outil d'application

Lors des sessions Inspire des 4 et 6 avril 2023, nous avons pu donner aux directions ainsi qu'aux collaborateurs et collaboratrices des CPP un premier aperçu du nouvel outil d'application. Si vous avez raté cette session en ligne ou si vous souhaitez visionner encore une fois la présentation, vous trouverez son enregistrement dans le nouveau [portail d'information](#) sur l'outil d'application.

Save the date : Inspire Session #2

Saisissez l'occasion d'obtenir un aperçu de l'état actuel du développement de l'outil et des nouvelles fonctions mises à disposition et/ou de poser des questions d'ordre général au sujet de la nouvelle solution à l'équipe de projet. Lors de la session Inspire #2, nous allons notamment démontrer en direct les nouveautés dans le domaine de la stratégie et de la planification des contrôles présentées dans cette newsletter. Nous vous avons déjà envoyé les invitations pour les dates suivantes.

Mardi 30.05.2023, 08h30 – 09h30 (allemand)

Jeudi 01.06.2023, 08h30 – 09h30 (français)

Série : Cinq questions à...

Dans notre série « Cinq questions à... », nous donnons la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « nouvel outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Oscar Merri, Directeur de Baticontrol Data AG, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet.



Oscar Merri

Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?

En tant que gérant de BatiControl Data AG, je représente le fournisseur du logiciel. Outre mes tâches ordinaires de directeur, je collabore au sein du groupe de travail en vue du développement conceptuel de baticontrol.

Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?

La possibilité de développer un outil spécial et sur mesure pour les collaborateurs et collaboratrices chargé(e)s de l'application, qui leur permette de simplifier leur travail quotidien.

Quels sont les plus grands défis selon toi ?

Le plus grand défi est de parvenir à concilier les différentes approches et exigences. Mais il s'agit également d'un avantage, dans le sens que cela nous permet d'apprendre beaucoup les uns des autres.

Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?

Les utilisateurs et utilisatrices de baticontrol décident ce doit être développé et comment cela doit être représenté dans le système. Cela permet de garantir que le système répond effectivement aux exigences des utilisateurs et utilisatrices.

En fin de compte, le logiciel doit faciliter le travail, pas le rendre plus compliqué !

Que voudrais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?

Au début, le passage d'un logiciel à un autre peut demander un effort supplémentaire. Il faut d'abord s'habituer au nouveau logiciel et apprendre à connaître les différentes fonctionnalités. Je suis cependant convaincu qu'après cette phase d'acclimatation, le soutien fourni par baticontrol sera clairement perceptible dans le travail quotidien.